

## La fin du cumul maladie des fonctionnaires dénoncée

C'est aussi la rentrée du côté des syndicats. Le front commun se réunit ce mercredi dès 9h devant le cabinet du SPF Fonction publique, rue Lambermont à Bruxelles, afin de protester contre l'abolition du régime maladie des fonctionnaires. Cette mesure prise au mois de juillet par le gouvernement fédéral doit entrer en vigueur au premier janvier 2019.

Pour rappel, le régime maladie actuel des fonctionnaires donne droit à 21 jours d'arrêt maladie (justifiés) dans l'année sans perte de salaire. Les jours non utilisés sont cumulables et peuvent être reportés d'année en année. *«Aujourd'hui, il y a des fonctionnaires qui peuvent prendre leur retraite deux ans plus tôt parce qu'ils ne sont pas souvent ou jamais malades»*, affirmait le cabinet de Jan Jambon, en juillet dernier. Le ministre de l'Intérieur désire rapprocher le régime des fonctionnaires du régime privé. Il s'agirait alors d'étendre à 30 jours non cumulables les droits des travailleurs.

Alors qu'ils négocient depuis le mois d'avril une réforme du statut des fonctionnaires, les syndicats dénoncent cette décision qui n'avait pas été concertée. Ils déplorent un *«manque de crédibilité et de fiabilité de la concertation sociale»*.

**MYRIAM DJEBIRI (ST.)**